Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 3

Rubrik: La correspondance scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comité d'entente des grandes Associations internationales et la Commission internationale du Cinématographe d'enseignement et d'éducation sociale invitent les organismes internationaux et nationaux, officiels et privés, à s'inspirer de ces principes pour contribuer à la diffusion de l'emploi du cinématographe dans l'enseignement et l'éducation sociale.

Ils demandent aux producteurs, dans l'intérêt même de leur industrie, d'accorder une attention spéciale aux besoins du cinématographe comme agent d'enseignement et d'éducation.

La correspondance scolaire

On donne le nom de correspondance scolaire à des échanges de lettres entre jeunes collégiens de différents pays. Ce n'est plus là, aujourd'hui, une nouveauté pédagogique, puisque de tels échanges sont organisés, chez nous, dans l'Université, au moins depuis 1897. Ce sont des professeurs de langues vivantes qui en prirent alors l'initiative. Frappés du peu d'intérêt que certains de leurs élèves prenaient à leur enseignement parce que, sans doute, pensèrent-ils, il ne consistait qu'en exercices scolaires et ressemblait trop à celui des langues mortes, ils essayèrent de le rendre plus attrayant et plus réel en faisant correspondre des petits Français avec des petits Anglais ou des petits Allemands. Chacun écrivait dans la langue de son correspondant et ce système, stimulant l'ardeur et l'amour-propre des uns et des autres, leur fournissait à tous l'occasion d'exprimer, dans la langue vivante qu'ils apprenaient, des idées et des sentiments empruntés à leur vie même d'écoliers.

L'expérience, partout où elle fut bien conduite, eut de bons résultats. Depuis la fin de la dernière guerre, elle a même pris un développement considérable, d'autres fins s'étant ajoutées au but premier d'enseignement que l'on avait d'abord, à peu près seul, envisagé. On s'est rendu compte, en effet, que pour instaurer une meilleure compréhension entre les peuples, il fallait amener la jeunesse des différents pays à se mieux connaître et toute une pédagogie de la culture méthodique de l'esprit de paix est ainsi née, dont la correspondance scolaire internationale est devenue l'un des moyens.

Il a commencé, dès lors, d'en être traité, dans les Congrès internationaux d'éducateurs. C'est ce qui eut lieu, par exemple et pour ne citer que des faits récents, au Congrès de *La Paix par l'Ecole*, qui se tint à Prague en 1927. La Commission internationale de Coopération intellectuelle de la Société des Nations, créée en 1922, quand elle eut été chargée d'étudier par quels procédés il serait possible de faire connaître le but et l'existence de cette Société à la jeunesse et de préparer celle-ci à l'accomplissement de ses devoirs internationaux, fixa très vite son attention sur la correspondance scolaire. L'Institut international de Coopération intellectuelle, son organe exécutif, installé à Paris, au Palais-Royal, provoqua même, en mai 1929, une réunion d'experts qui eurent pour mission de proposer des suggestions tendant à une organisation rationnelle de la correspondance. Ces experts représentaient des Bureaux nationaux existant déjà en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis d'Amérique, en Roumanie, ainsi que le Bureau international d'éducation qui a son siège à Genève. De leurs délibérations, sortit la constitution d'un Comité permanent de la Correspondance scolaire internationale (C. S. I.), composé d'un délégué par pays représenté à la réunion et dont la présidence fut confiée à M. Ch.-M. Garnier, inspecteur général de l'Instruction publique et directeur du Bureau français de la C. S. I.

De ces efforts, il conviendrait de rapprocher ceux de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui ayant créé, en 1920, une Croix-Rouge de la Jeunesse, aujourd'hui répandue dans presque tous les pays du monde, s'est appliquée, elle aussi, à promouvoir la correspondance scolaire internationale, l'a méthodiquement organisée, entre toutes ses sections nationales juvéniles et lui a consacré deux journées d'études au cours de sa conférence de juillet 1929. Par ses soins, des relations épistolaires, accompagnées d'échanges de timbres, de dessins, de cartes illustrées ont été nouées entre les enfants de 33 pays, selon un système un peu compliqué et qui appellerait, à lui seul, une étude spéciale.

N'y pouvant songer, pour le moment, nous nous bornerons à examiner comment fut décrit le fonctionnement de la C. S. I., à la réunion d'experts qui eut lieu les 27 et 28 mai 1929, à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

On s'accorde généralement, a dit en substance M. Ch.-M. Garnier, dans son rapport à la réunion d'experts, à assigner trois buts à la C. S. I. : 1° rendre plus naturelle, plus facile, plus vivante, l'étude d'une ou de deux langues ; 2° introduire, dans les classes, grâce à cette étude, les méthodes de l'Ecole active ; 3° travailler au rapprochement des peuples par la connaissance mutuelle directe, épistolaire, et souvent ensuite, personnelle, bref par le rapprochement des jeunesses.

Sur le premier de ces buts, notons au passage cette observation de M. Garnier : « On n'écrit pas une langue étrangère avec les mots morts d'un dictionnaire, mais avec les locutions toutes faites, vivante substance de la langue. » C'est là une remarque à laquelle les professeurs de langues vivantes s'empresseront de souscrire.

Quant aux méthodes de l'Ecole active, ce sont celles, dit M. Garnier, qui permettent « l'éducation que se donne l'élève à lui-même quand il est placé dans certaines conditions qui se rapprochent de celles de la vie ». Tout, en somme, dépend ici de l'esprit et de la manière dont elles sont appliquées. Or, il est certain que la C. S. I. place l'élève dans une situation favorable à provoquer sa spontanéité, fait appel à ses qualités d'initiative, et, en lui donnant un correspondant vrai et non fictif, un thème à développer qui tombe sous son expérience immédiate, l'aide à prendre conscience de sa personnalité.

Le rapprochement des jeunesses peut-il être le fruit d'une correspondance scolaire ? Oui, peut-on penser, si on ne nourrit pas de desseins trop ambitieux, si on ne cherche pas à l'obtenir artificiellement, en d'autres termes, si les jeunes correspondants sont guidés par une personne avertie. Ils pourront alors se rendre compte et de ce qu'il y a de commun, entre les hommes des diverses nations, et de ce qui les distingue les uns des autres. Ce sera, joint à d'autres enseignements plus didactiques, un moyen, parmi les autres, de faire réfléchir l'enfant sur le phénomène de nos interdépendances et de nos solidarités, tout en cultivant en lui l'amour nécessaire et légitime de son pays et le devoir de son service.

Mais, dans ce cadre d'idées générales, sur lesquelles l'accord nous paraît facile entre tous les éducateurs, comment la correspondance est-elle organisée ? Dans le système que nous analysons, elle est *bilingue* et *individuelle*. Bilingue, cela va de soi, puisque l'un des profits qu'on en attend est d'améliorer, chez un élève donné, sa connaissance d'une langue étrangère. Individuelle, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un échange régulier de lettres entre deux enfants de pays et de langue différents, et autant que possible, faisant les mêmes études, appartenant au même milieu social. M. Garnier et la plupart des directeurs de Bureaux nationaux se sont prononcés, nettement, pour la lettre individuelle et pour le correspondant personnel, estimant que la lettre collective et l'échange de lettres entre groupes ne sauraient aboutir qu'à des résultats pédagogiques et

éducateurs de moindre étendue et de moindre valeur, parce qu'elles ne créent que des liens lâches et vagues. Il est vrai, mais jusqu'à un certain point, seulement. Les échanges de lettres collectives, plus aisés à organiser, s'ils ont leurs inconvénients, ont aussi leurs avantages, et que le parti qu'on en peut tirer est considérable. Nous souhaiterions, pour notre part, qu'on y vît au moins une étape à franchir vers la correspondance individuelle, une préparation, si l'on veut, à recourir à celle-ci. Au reste, les deux systèmes peuvent coexister et se combiner, se corrigeant ou se complétant, à l'occasion, l'un par l'autre.

E. Beaupin.

LA FRANCE ET LES ÉCOLES NOUVELLES

Conclusions d'un article paru dans les *Cahiers des Amitiés catholiques françaises* sur *l'Enfant dans la littérature française :*

Qui a lu les deux volumes de M. l'abbé Calvet, qui a lu quelques-uns des livres qu'il présente, ne peut que conclure avec Henry Poulaille : « L'enfant, ayant une âme neuve qui n'a encore rien éprouvé, ne réagit pas comme nous devant la vie. »

Est-ce seulement parce qu'il a une âme neuve ? Ne serait-ce pas plutôt parce que cette âme n'est pas semblable à la nôtre ?

Chrysalide ou jeune chêne ? Je pourrais avancer en faveur de la chrysalide que l'adolescence est une crise de transformation et que le jeune chêne ne subit pas, que je sache, de crise d'adolescence. Mais il est vain toujours, il est souvent dangereux, de se battre à coups de métaphores. La vérité ni la clarté n'y gagnent rien. Or, il était acquis depuis fort longtemps que l'enfant n'est pas une réduction de l'adulte. Seulement la vérité de cette proposition a été confirmée, ces dernières années, à la fois par les observations des psychologues que M. Calvet abhorre et des écrivains qui ont conquis ses bonnes grâces.

L'enfant, sans contredit, est un « petit d'homme » ; il répond en conséquence au concept d'être humain : il voit, il imagine, il raisonne, il s'émeut, selon les modes spécifiques de l'être humain. Mais il n'est pas un « petit homme » ; il ne voit pas comme l'adulte, il n'imagine pas comme l'adulte, il ne sent pas comme l'adulte, il ne raisonne pas comme l'adulte. Les différences sont accidentelles, sans doute, mais profondes. Nous avons donc à tenir grand compte de la psychologie particulière à cet âge, et à chaque stade de cet âge ; l'enfance n'est pas un état immobile, mais un développement en incessant devenir. Ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à notre psychologie ; c'est à nous de nous adapter à la sienne, pour le conduire, en en suivant les étapes et le rythme, à l'épanouissement de sa personnalité définitive.

L'auteur loue la France de ne pas s'être engagée aussi avant que les Suisses, les Allemands et les Anglo-Saxons dans des innovations scolaires qu'il estime aventureuses. Il aurait dû ajouter les pays scandinaves et l'Italie qui, avant les autres, ont étendu à la nation entière les méthodes nouvelles d'enseigner. Et je ne parle pas des Etats de l'Est européen qui s'y hasardent. Des novateurs imprudents suggèrent, il est vrai, pas mal d'absurdes réformes. Tout ne fut pas aventureux cependant dans ces expériences ; tout n'est pas faillite dans leurs résultats. Qui ne se félicite, en France, du splendide essor du scoutisme ? Qui n'applaudit au succès du mouvement jociste ? Or, les essais nouveaux ne sont que l'application à l'école des méthodes d'initiative, d'effort, de responsabilité, qui ont si brillamment réussi chez les scouts et les jocistes.

Il est de nombreux amis de la France qui regrettent pour elle et pour le